

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 25 Mai 2021

Présents : HUSTACHE Christiane, TRUCHET Sébastien, SOL Sébastien, ARLAUD Laetitia, DAVID Éric, ARLAUD Marielle, GEMIN Clément, MICHEL Stéphanie.

Absents : HUSTACHE Maurice avec procuration HUSTACHE Christiane, CHARPIN Frédéric avec procuration à SOL Sébastien, DURAZ Sébastien avec procuration à MICHEL Stéphanie.

- Décide, à l'unanimité, de désigner Monsieur Éric DAVID, comme référent TIC, afin de faciliter les échanges entre le Département, la 3CMA et les communes auprès de la 3CMA. (TIC : Technologies de l'information et de la Communication).

- Décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 100 € à l'Association « secours en montagne de Haute Tarentaise » au titre de l'exercice budgétaire 2021. Précise que les fonds devront être versés avant la date du 4 septembre 2021 et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération et à procéder au versement de ladite subvention.

- Décide, à l'unanimité, de solliciter le FDEC de la Savoie au titre de la meilleure subvention possible sur l'exercice 2022 mais avec l'autorisation d'engager l'action au plus vite en 2021 pour les travaux de reprise de la voie communale des Côtes.

- Décide, à l'unanimité, de solliciter le FDEC de la Savoie au titre de la meilleure subvention possible sur l'exercice 2022 mais avec l'autorisation d'engager l'action au plus vite en 2021 pour les travaux de reprise des encorbellements et de longrines du Pont des Chambons.

- Décide, à l'unanimité, de solliciter le FDEC de la Savoie au titre de la meilleure subvention possible sur l'exercice 2022 mais avec l'autorisation d'engager l'action au plus vite en 2021 pour les travaux de reprise de voiries communales sur différents secteurs de la commune.

- Adopte, à l'unanimité, l'avis d'appel public à candidature (AAPC) pour la gestion annuelle du centre équestre des Chambons.

- Valide, à l'unanimité la candidature de Madame Sarah Garrec en tant que signataire de l'avis d'appel public à candidature (AAPC) pour la gestion annuelle du centre équestre des Chambons, pour une durée initiale de 5 années. La commune informe les haras nationaux de cette nomination.

Arrivée de Monsieur TRUCHET Sébastien à 18h25.

Questions diverses :

- Pour la saison d'été 2021, la commune de St Jean d'Arves propose des emplois aux jeunes de 16 à 18 ans. Les candidatures sont à envoyées en Mairie avant le 20 juin 2021.

- Questionnement sur l'adressage. En cas d'erreur ou d'oubli, un courrier ou un mail doit être fait à la Mairie.